

Votre comité exécutif: composition, attributions, devoirs et pouvoirs

Question de se le remettre en tête, voici un extrait des Statuts et règlements du SGETQ.

Le Comité exécutif du Syndicat se compose de sept (7) membres élus par l'Assemblée générale: un(e) président(e); quatre (4) vice-président(e)s; un(e) secrétaire; un(e) trésorier(ère).

Le Comité exécutif voit à l'exécution des décisions de l'Assemblée générale ou du Conseil syndical et prend toute initiative de nature à assurer le bon fonctionnement du Syndicat et à promouvoir les intérêts de ses membres.

Les devoirs et pouvoirs de chaque officier sont décrits en détails dans les articles 27 à 30 des statuts et règlements. Voici ce qu'on dit des attributions du président:

- a) présider les réunions de l'Assemblée générale, des assemblées de groupes, du Conseil syndical et du Comité exécutif; pour prendre part aux discussions de l'Assemblée générale, des assemblées de groupes ou du Conseil syndical, le président doit céder son siège à l'un ou l'autre des vice-présidents;
- b) trancher toute question par son vote prépondérant dans les cas où il y aurait égalité des voix;
- c) convoquer le Comité exécutif, le Conseil syndical ou l'Assemblée générale;
- d) représenter le Syndicat dans ses actes officiels;
- e) voir à l'exécution des décisions de l'Assemblée générale, du Conseil syndical et du Comité exécutif;
- f) signer conjointement avec le trésorier les chèques émis au nom du Syndicat;
- g) être de plein droit membre de tous les comités;
- h) signer les procès-verbaux conjointement avec le secrétaire;
- i) voir à ce que chaque officier remplisse les devoirs de sa charge;
- j) transmettre à son successeur, à la fin de son terme d'officier, toutes les propriétés du Syndicat qui étaient sous sa garde.

Les attributions des autres officiers seront présentées dans un prochain ADN.

Délégué à la Diffusion

Donald L'Écuyer, qui avait été remplacé temporairement par Lili Legault comme délégué à la Diffusion, a repris son poste. On peut le joindre par courriel à dlecuyer@telequebec.tv et par téléphone au poste 2444.

Merci à Lili qui a assuré l'intérim.

À inscrire à votre calendrier

La prochaine assemblée générale du SGETQ aura lieu le 22 février prochain.

Actualités de la CSN

- Mandat de grève générale illimitée

Réunis en assemblée générale il y a quelques jours, les chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal ont mandaté, dans une proportion de 71 %, le comité exécutif de leur syndicat (SCCCUM-FNEEQ-CSN) « de déclencher des moyens de pression gradués, au besoin, pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée à exercer au moment jugé opportun. »

http://www.csn.qc.ca/web/csn/communiquer/ap/Comm31-01-10?p_p_state=maximized

- Encore des coupures chez Corus

Le Syndicat général de la Radio FNC-CSN, qui représente les employés de CKOI, CKAC, 98,5 et Info 690 déplore la décision de l'employeur de procéder à la fermeture d'Info 690, qui se traduira, entre autres, par la mise à pied de huit employés.

http://www.csn.qc.ca/web/csn/communiquer/ap/Comm29-01-10?p_p_state=maximized

- Journée internationale des femmes

En 2010, ça va marcher !, voilà le thème retenu cette année pour souligner le 8 mars, Journée internationale des femmes. Clin d'œil à la prochaine Marche mondiale des femmes qui se clôturera, au Québec, en octobre prochain, ce thème évoque l'importance de nous mobiliser pour la réalisation d'un projet social qui donne toute sa place aux femmes. Un projet égalitaire, solidaire et respectueux des valeurs choisies par la population.

<http://www.csn.qc.ca/web/csn/8-mars-2010>



- 381^e jour de lock-out

Les journalistes en lock-out du Journal de Montréal continuent de couvrir l'actualité à <http://ruefrontenac.com>. Soyons solidaires pour une information diversifiée et critique produite par de vrais journalistes.

SOURCE: Johanne Guidotti, VP à l'information, SGETQ